

REGLEMENT

Le dossier complet doit être envoyé en 2 exemplaires, au Bureau Afrique de l'Ouest de l'AUF, avant le 22 avril 2009.

1. OBJECTIFS

Ces mobilités de perfectionnement à la formation sont destinées aux enseignants ou enseignants-chercheurs en exercice au sein d'un établissement membre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en Afrique de l'ouest.

Elles leur permettent à la faveur d'un **séjour à l'extérieur de leur pays**, dans une institution membre de l'AUF, d'**effectuer un perfectionnement dans des objectifs pédagogiques ou de réadapter le contenu de leur enseignement**.

La priorité est donnée aux mobilités Sud-Sud (entre deux universités du Sud²), puis aux mobilités Sud-Nord (d'une université du Sud² vers une université du Nord¹).

¹ Pays de l'Union européenne, y compris DOM-TOM, et pays situés en Amérique du Nord
² Pays en dehors de l'Union européenne et pays hors Amérique du Nord

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le présent appel à candidatures ne concerne pas les post-doctorants (candidats titulaires d'un doctorat depuis moins de 5 ans).

Le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- justifier d'un statut d'enseignant et/ou chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF dans la région Afrique de l'Ouest (cf. <http://www.auf.org/l-auf/nos-membres/>),,
- solliciter une mobilité dans le cadre d'un champ disciplinaire expressément prévu par l'AUF (cf. liste jointe),
- déposer le dossier de candidature dûment complété, dans les délais impartis,
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF,
- choisir une structure d'accueil et y obtenir son admission,
- justifier de l'utilité de cette mobilité pour l'établissement d'origine.

L'établissement d'origine doit :

- être membres de l'AUF
- s'engager à reconnaître et valider le perfectionnement offert par l'université d'accueil.

L'établissement d'accueil doit :

- être situés dans un pays différent de celui de l'établissement d'origine,
- être membres de l'AUF.
- justifier de sa capacité à organiser le perfectionnement sollicité.

3. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature sont transmis au Bureau Afrique de l'Ouest (BAO) de l'AUF.

Le BAO, après examen de leur recevabilité, les soumet à la sélection de la **Commission régionale d'experts (CRE)**, commission du Conseil scientifique de l'AUF. Les décisions sont rendues de façon souveraine. Les dossiers des candidats sont retenus sur la base de l'excellence de la candidature et à concurrence des financements disponibles.

Les résultats de la sélection sont mis en ligne sur le site du BAO de l'AUF (<http://www.afrique-ouest.auf.org>). Les candidats admis sont avertis par courrier. Les dossiers de candidature ne sont pas retournés.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité scientifique du dossier,
- la cohérence du perfectionnement avec les priorités et les besoins de l'établissement d'origine,
- l'effet induit de la mobilité pour le développement de l'université d'origine,
- l'équilibre entre les sexes des candidats (priorité aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers),
- la dimension francophone du projet,
- la qualité pédagogique du dossier (motivation, avis du responsable...)
- les objectifs recherchés par le candidat,
- le flux de mobilité : priorité aux mobilités Sud-Sud (entre deux universités du Sud²), puis aux mobilités Sud-Nord (d'une université du Sud² vers une université du Nord¹),
- l'opportunité du dossier de candidature pour le développement des universités et des pays du Sud² (notamment champs disciplinaires en relation avec les priorités du pays d'origine en terme de développement).

¹ Pays de l'Union européenne, y compris DOM-TOM, et pays situés en Amérique du Nord

² Pays en dehors de l'Union européenne et pays hors Amérique du Nord

5. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les bourses de perfectionnement à la formation sont accordées pour une **durée de 2 à 4 mois**.

Cette durée ne peut être morcelée, ni prolongée, ni interrompue (sous peine de remboursement de la bourse en cas de non-respect des clauses).

6. NATURE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'AUF ET OBLIGATIONS DU (DE LA) BOURSIER(E)

Le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) portera sur **tout ou partie** des éléments suivants :

- un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition du (de la) boursier(ère), lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil, et retour. Le titre de transport n'est **pas modifiable**, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge).
- une **indemnité mensuelle forfaitaire** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de la bourse accordée et sous réserve de confirmation par la structure d'accueil de l'assiduité du (de la) boursier(ère). Toute autre dépense (frais de scolarité, droits d'inscription, logement, visa, vaccination...) est à la charge du (de la) boursier(ère).
- une **assurance-maladie, accident et rapatriement, obligatoire** dans le pays d'accueil. Elle est **contractée par l'AUF** dans sa totalité ou en complément de l'assurance obligatoire qui peut être exigée par l'université d'accueil.

N.B. : Le(la) boursier(ère) devra justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre dans le pays d'accueil et y résider pendant toute la durée de sa bourse.

A la fin de la mobilité, le(la) boursier(ère) remettra un **rapport** (compte rendu de stage, appréciation et intérêt pour ses perspectives d'avenir, ...), dans un délai de deux mois (un exemplaire à l'AUF, un à l'établissement d'accueil et un à l'établissement d'origine).

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION - Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande de bourse de perfectionnement à la formation dûment complété et validé par l'établissement d'origine,
- un curriculum vitae actualisé, comprenant, notamment, les activités d'enseignement et/ou de recherche des deux dernières années,
- le descriptif détaillé du projet dans lequel s'inscrit la mobilité,
- une lettre de motivation,
- une copie du plus haut diplôme obtenu,
- l'avis motivé du responsable scientifique direct dans l'établissement d'origine,
- l'accord motivé du responsable du laboratoire ou de l'établissement d'accueil, précisant les dates de mobilité.

Le dossier complet doit être envoyé en deux exemplaires reliés (un original et une copie).

N.B. : Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.

L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet du dossier.

Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AU :**Bureau Afrique de l'Ouest de l'AUF****B.P. 10017 - Dakar-Liberté - Sénégal**

Téléphone : +221 33 824 29 27

Télécopie : +221 33 825 34 58

afrique-ouest@auf.org[Site Web : http://www.afrique-ouest.auf.org](http://www.afrique-ouest.auf.org)**Date limite de réception des candidatures : 22 avril 2009****AUTRES IMPLANTATIONS DE L'AUF EN AFRIQUE DE L'OUEST**

<p style="text-align: center;">Bénin</p> <p>Campus numérique francophone de Cotonou Cadjéhoun - Campus universitaire d'Abomey-Calavi 04 B.P. 1155 - Cotonou - Bénin Téléphone : +229 21 35 06 42 Télécopie : +229 21 35 06 32 info@bj.auf.org</p>	<p style="text-align: center;">Mali</p> <p>Campus numérique francophone de Bamako Faculté des Sciences et Techniques, Université de Bamako Colline de Badalabougou, ancien Lycée Badala B.P. E 28 11 - FAST - 223 Bamako - Mali Téléphone : +223 222 35 16 info@ml.auf.org</p>
<p style="text-align: center;">Burkina Faso</p> <p>Campus numérique francophone de Ouagadougou 2ème étage du bâtiment belge de l'UFR/SJP Université de Ouagadougou 01 B.P. 4416 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Téléphone : +226 50 31 61 88 Télécopie : +226 50 31 61 90 info@bf.auf.org</p>	<p style="text-align: center;">Mauritanie</p> <p>Campus numérique francophone de Nouakchott Bibliothèque Universitaire, Université de Nouakchott B.P. 5190 - Nouakchott - Mauritanie Téléphone : +222 525 81 58 Télécopie : +222 525 80 04 info@mr.auf.org</p>
<p style="text-align: center;">Burkina Faso (suite)</p> <p>Antenne du Campus numérique francophone de Ouagadougou à Bobo-Dioulasso Centre de calcul de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso 01 B.P. 1091 - Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso Téléphone : +226 20 97 76 57 Télécopie : +226 20 97 76 57 aufbobo@bobo.refer.org</p>	<p style="text-align: center;">Niger</p> <p>Campus numérique francophone de Niamey Université Abdou Moumouni, Faculté d'Agronomie Rive droite, quartier Harobanda B.P. 13455 - 01 Niamey - Niger Téléphone : +227 20 31 70 20 Télécopie : +227 20 31 60 21 info@ne.auf.org</p>
<p style="text-align: center;">Côte d'Ivoire</p> <p>Campus numérique francophone de Abidjan Boulevard de l'Université - Université de Cocody 22 B.P. 450 - Abidjan 22 - Côte d'Ivoire Téléphone : +225 22 44 93 39 Télécopie : +225 22 44 93 48 info@ci.auf.org</p>	<p style="text-align: center;">Sénégal (suite)</p> <p>Antenne du Campus numérique francophone de Dakar à Saint-Louis Université Gaston Berger Rez de chaussée de la Bibliothèque universitaire B.P. 5408 Sor - Saint-Louis - Sénégal Téléphone : +221 33 961 98 29 Télécopie : +221 33 961 98 29 afrique-ouest@auf.org</p>
<p style="text-align: center;">Guinée</p> <p>Centre d'accès à l'information de Conakry Rue DI 254, Route de Donka - Université de Conakry Bâtiment principal, 3e étage, salle 330 B.P. 159 - Conakry - Guinée Téléphone : + 224 62 39 55 94 cal@gn.refer.org</p>	<p style="text-align: center;">Togo</p> <p>Campus numérique francophone de Lomé Route de Tsévié - Campus universitaire de Lomé Côté ouest de la Bibliothèque universitaire B.P. 20 165 - Lomé - Togo Téléphone : +228 225 13 61 Télécopie : +228 225 13 59 cnf@tg.refer.org</p>

LES CANDIDATURES DOIVENT S'INSCRIRE DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :		
CHAMPS DISCIPLINAIRES		CODES
SCIENCES DE LA VIE	Santé et recherche biomédicale : biologie, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	11
	Biologie animale et recherches vétérinaires : biologie, génétique, nutrition, élevage, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	12
	Biologie végétale et recherches agronomiques : biologie, génétique et amélioration des plantes, épidémiologie, pathologies, thérapeutiques	13
SCIENCES DE LA MATIERE	Sciences physiques et mathématiques	21
	Sciences chimiques	22
	Sciences de l'Univers : astronomie, astrophysique, océan, atmosphère, sciences de la terre	23
SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR	Connaissance et gestion des ressources naturelles : eau, sol, biodiversité, en relation avec les activités humaines (environnement-développement)	31
	Agro-alimentaire et Génie des Procédés : transformation des produits animaux et végétaux	32
	Téledétection et applications	33
	Électronique et Génie électrique	34
	Mécanique et Génie des Matériaux	35
	Énergie et Génie des Procédés	36
	Génie linguistique	37
Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication : informatique, automatique, traitement du signal, sciences de l'information	38	
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ	Langues et Humanités : sciences du langage, littérature, philosophie, sciences historiques, pédagogie	41
	Sciences économiques	42
	Sciences de gestion	43
	Sociologie : démographie...	44
	Anthropologie	45
	Sciences juridiques : droit public, droits fondamentaux	46
	Sciences juridiques : droit de l'environnement	47
	Science politique	48
	Géographie ; aménagement : villes, urbanisme, transports,...	49
	Sciences juridiques : droit privé et des affaires	51
	Sciences du tourisme	52